



CAISSE D'ÉPARGNE, PARTENAIRE RÉFÉRENT DES TERRITOIRES

Les marges de manœuvre financières se réduisent. Comment faire face aux besoins d'investissements, notamment dans la transition écologique ?

L'attractivité et la compétitivité des territoires reposent en grande partie sur l'investissement des collectivités. Dans le contexte financier actuel, mener des projets d'envergure tout en répondant aux besoins liés aux transitions représente un véritable défi pour ces dernières. Caisse d'Épargne souhaite réaffirmer son rôle de partenaire historique en accompagnant les collectivités dans ce contexte.

Pour ce faire, nous privilégions une approche axée sur les projets, qui permet d'intégrer, dans la décision et le financement, leur impact sur les objectifs de transition et sur l'économie.

Nous recommandons également d'envisager le financement en amont du projet. Cette approche permet de mieux mobiliser les fonds de la BEI mais également, grâce à notre filiale Finances & Territoires, de professionnaliser la demande d'aides et subventions et d'optimiser leur mobilisation.

Accompagner les collectivités, c'est également leur présenter une expertise poussée pour laquelle nous proposons des partenaires comme BPCE Partenaire Conseil.

Quels nouveaux outils financiers et extra-financiers permettent de répondre aux défis climatiques, sociaux et numériques des collectivités ?

Face aux enjeux environnementaux, de l'adaptation climatique à la gestion de l'eau en passant par la protection des espaces naturels, et aux enjeux sociétaux, il nous semble utile de contribuer au développement de la connaissance extra-financière de nos clients collectivités et de les accompagner au mieux dans leurs enjeux ESG.

Caisse d'Épargne accompagne les collectivités dans leurs projets d'adaptation climatique, dans la décarbonation et dans

le financement des équipements verts. Nous proposons des solutions innovantes, prêt à impact, enveloppes de la banque européenne d'investissement ou encore ingénierie financière pour les grands projets et les ENR.

Caisse d'Épargne se dote d'un outil de qualification des objets financés. Ainsi nous pouvons calculer et justifier la nature durable de nos financements. Information qui sera aussi utile pour les collectivités dans la construction de leur budget vert.

Avec « Développement & Collectivités » et « Numairic », Caisse d'Épargne propose aux élus des outils de simulations budgétaires et de prospective et d'emprunt en ligne. Comment ces services sont-ils adaptés aux réalités des petites collectivités ?

Caisse d'Épargne utilise Internet de manière dynamique pour répondre aux besoins variés des collectivités, qu'elles soient grandes ou petites. Notre objectif ? Être un partenaire pour toutes les collectivités grâce à des outils conçus en collaboration.

Entre autres, la Ligne de Trésorerie Interactive simplifie la gestion des opérations de versement et de remboursement. Depuis sa création, 2300 lignes ont été mises en place, ce qui prouve son efficacité.

En 2019, nous avons lancé Numairic, une innovation majeure qui permet de simuler, demander et obtenir une proposition de crédit long terme, le tout jusqu'à la signature du contrat, avec un accompagnement à distance si nécessaire. Cet outil permet une gestion financière simplifiée et efficace.

En parallèle, notre plateforme "Développement & Collectivités" offre un accès à des données valorisées et des informations ciblées. En plus, elle propose un support pour l'élaboration des budgets et un outil de prospective. Nous croyons fermement en des solutions simples qui facilitent la prise de décision en matière d'investissement.



Sébastien BOUCHER

Directeur des Marchés Entreprises,
Institutionnels et Ingénieries

CAISSE D'ÉPARGNE